

# FLASH-INFO

Saint-Samson sur-Rance

Août 2022 – N°27

Découvrez les festivités de l'été dans la commune !!



**FESTI RANCE**  
ENTRÉE : 5€  
16 ANS ET PLUS  
11<sup>ÈME</sup> ÉDITION  
MONTY PICON  
TRANSPHER  
FAYGO  
SAM 30 JUILLET 2022  
19h - 1h  
RESTAURATION  
BUVETTE  
SAINT-SAMSON-SUR-RANCE  
STADE MUNICIPAL  
DINAN AGGLOMÉRATION, Saint-Samson sur-Rance, Groupama, SAINT-SAMSON SUR-RANCE

D'abord le samedi 30 juillet à partir de 19h, sur le stade municipal de football, le retour de Festi Rance avec au programme : Monty Picon, Transpher et Faygo. Entrée : 5 € pour les plus de 16 ans. Petite restauration et buvette sur place.

Le vendredi 5 août à 20h, autour de la salle des fêtes, un spectacle présenté par la compagnie La Guilde : "Gardons le cap", une version toute fraîche et inédite du conte de "la belle au bois dormant". Spectacle tout public et gratuit.



**SPECTACLE « Gardons le cap »**  
par la compagnie La Guilde  
GRATUIT  
Vendredi 5 Août à 20h  
Autour de la salle des fêtes  
SAINT SAMSON S/ RANCE  
SPECTACLE TOUT PUBLIC  
« Une version toute fraîche et inédite de la belle au bois dormant »  
Saint-Samson sur-Rance



Et pour finir, le mercredi 17 août à 19h, toujours autour de la salle des fêtes, dans le cadre des Renc'arts "Rosemonde", un spectacle proposé par la compagnie du Vide. Rosemonde, c'est une sorte de solo-fémino-cascado-clownesque, mais c'est avant tout un moment de vie... désopilant ! C'est gonflé, exagéré... tout juste extravagant. Rosemonde nous désarçonne, nous amène à l'opposé du prévisible. Spectacle tout public et gratuit.

Alors venez nombreux pour en profiter !!

## Les jardins derrière l'école et la salle des fêtes sont pour vous

Vous pouvez y récolter des herbes aromatiques, des fruits, des courgettes, de la rhubarbe selon la saison pour votre consommation familiale, vous pouvez aussi contribuer à leur enrichissement en plantes ou à leur entretien.

Des aménagements en mobilier (tables, bancs...) et jeux sont prévus, nous sollicitons votre avis, et en particulier celui des jeunes très présents autour du city stade, sur les équipements que vous voudriez y voir installés. N'hésitez pas à contacter la mairie par courriel : [stsamson.mmairie@wanadoo.fr](mailto:stsamson.mmairie@wanadoo.fr), toutes les suggestions seront étudiées et leur faisabilité analysée.

Par contre les légumes cultivés au jardin solidaire derrière le cabinet médical ne nous sont pas destinés, ils doivent servir à approvisionner le Secours Populaire, merci de ne pas en prendre.



## Et de trois : Free dépose un nouveau projet d'installation d'antenne 5G

---

Nous avons reçu le 19 juillet un nouveau dossier d'information mairie concernant l'implantation d'une station d'antenne relais Free mobile qui serait située **Grand Bois de la Fosse aux Loups** à Saint-Samson sur Rance.

Nous avons eu une réunion le 25 mars dernier à la sous-préfecture sous la présidence du Sous-préfet, en présence du député de la circonscription, des maires de St Samson et Taden, de représentants de Dinan Agglomération et des opérateurs de téléphonie Free et Orange. L'objectif de cette réunion était d'obtenir la mutualisation des moyens entre les opérateurs pour ne pas voir 3 antennes à moins d'un kilomètre les unes des autres dans cette zone. Le Sous-préfet avait donné 2 mois aux opérateurs pour trouver un accord. Finalement au bout de 2 mois, Free et Orange nous ont envoyé un courrier pour dire qu'ils n'avaient pas pu trouver d'accord, chacun des deux rejetant la responsabilité sur l'autre. Le Sous-préfet nous indique que ce courrier reçu constitue une fin de non retour qui lui ferme toute perspective d'action.

Dans le contexte actuel on aurait donc une antenne dans la zone des Alleux en Taden (près du Magasin vert), une à la Jossais (à la limite entre les deux communes, près de l'aire de covoiturage) **et une à Saint-Samson !**

## Les aménagements du centre-bourg se poursuivent

---

Sans doute avez-vous remarqué la pose de panneaux qui indiquent **le passage de l'ensemble du bourg en « Zone 30 »**. A la fin de l'été, un marquage au sol complétera la signalisation. Pour inciter les véhicules à ralentir les **carrefours passeront progressivement en priorité à droite** (y compris celui de la Poste et celui de la rue de l'école). Une signalisation spécifique indiquera chaque changement aux usagers de la route.

## Un éclairage public réduit pour limiter la consommation d'électricité

---



**Le syndicat départemental d'énergie (SDE 22)** a indiqué aux communes du département que leurs factures d'électricité des prochains mois allaient connaître une très forte augmentation, de l'ordre de 60 à 80 % ! Les collectivités ne sont en effet pas concernées par le bouclier tarifaire qui limite à 4% l'augmentation des tarifs de l'électricité pour les particuliers. Une telle augmentation oblige la commune à

chercher des mesures d'économie rapide. La première est donc la **réduction de la durée de l'éclairage public** : il sera désormais éteint à 21 heures (au lieu de 22 heures) sur toute la commune. Réduire la durée de cet éclairage a aussi un impact positif non négligeable sur la biodiversité nocturne et en particulier sur les chauves-souris.

## Du nouveau pour les chemins

---



Vous avez peut-être remarqué que des **piquets en châtaignier** ont été plantés un peu partout dans la commune. Cette soixantaine de piquets va permettre de **flécher 6 circuits de randonnée** dans les jours qui viennent si tout va bien. Nous profitons de ce Flash infos pour vivement remercier les bénévoles des Sabotées samsonnaises et les élus municipaux de la Commission Mobilités qui ont participé aux trois matinées d'implantation.

Du nouveau aussi pour **le chemin Gallo-romain** qui vient d'être réhabilité pour lui permettre d'être praticable tout au long de l'année. Le chemin étant mitoyen avec la commune de Taden, les frais ont été partagés avec elle.

Une autre petite nouveauté : au bout du stade, une partie du mur a été enlevée et **un cheminement** créé pour accéder directement au jardin sans passer par le parking.

## Les chevaux sont bientôt de retour

---

Ils avaient quitté la commune au début de l'année 2022, les chevaux de **l'association Nature Eaux Pattes** vont bientôt revenir dans l'espace vert au fond du lotissement des Priaies et dans d'autres dans le bourg. Les chevaux sont actuellement à la Hisse au centre de transit des sédiments de la Rance et aux alentours du 15 août, l'association organise **une courte transhumance** entre la Hisse et le bourg. Vous souhaitez y participer et avoir des précisions sur la date, n'hésitez pas à contacter **Anne-Julie Gaultier**, présidente de l'association au 07 81 60 41 82. D'autres activités seront proposées courant septembre : nous vous donnerons davantage de précisions dans le prochain Flash Infos !